

APPEL À COMMUNICATIONS
Colloque international

Le fragile et le flou

Apprivoiser la précarité : un art rhétorique

Université Libre de Bruxelles – 3-5 avril 2014

Loïc NICOLAS

Université Libre de Bruxelles

GRAL – F.R.S.-FNRS

loic.nicolas@ulb.ac.be

Site de référence : <http://gral.ulb.ac.be>

Ce colloque répond, en un sens, au désir de rendre hommage (au moins en creux) à un penseur original, un passeur, un précurseur même (qu'on pense, par exemple, à ses travaux sur les sophistes), bref, un maître, dont le nom n'évoque aujourd'hui plus grand-chose à bien des chercheurs : Eugène Dupréel (1879-1967). Philosophe, sociologue, historien, botaniste et artisan à ses heures, Dupréel était d'abord un humaniste. Ses écrits, oubliés pour la plupart, certains presque introuvables faute d'avoir été republiés, témoignent d'un esprit libre, exigeant, concret, mais aussi soucieux d'établir des ponts entre les disciplines. Au reste, l'hommage en question entend surtout explorer l'un des aspects originaux, dominants de sa pensée : l'idée ou principe de *précarité* dont la valeur est, pour lui, aussi bien technique que logique et épistémologique. Dans son *Esquisse d'une philosophie des valeurs* (1939), Dupréel conçoit d'ailleurs tout entière l'entreprise de son volume comme une « philosophie de l'intervalle » et, plus encore, comme une « philosophie de la précarité ». La rhétorique de Chaïm Perelman – son élève et successeur comme chef de file de de l'École de Bruxelles – en a très largement hérité, renouant ainsi avec l'humanisme et le *sens du précaire* qui nourrissent la tradition sophistique.

Précarité, le terme a de quoi surprendre, inquiéter peut-être. Il charrie, dans nos imaginaires collectifs, un monde trouble de représentations négatives ou dévalorisées. La précarité fait signe vers un manque, une menace, un risque. En elle, se logent, tout ensemble, flou, discontinuité, faiblesse. Autant de propriétés qui demeurent en porte-à-faux avec l'idéal de sécurité, de certitude et de transparence défendu, notamment, par les sociétés modernes. En somme, il ne fait pas bon être précaire. Plus précisément, il ne fait pas bon *rester* précaire. Au mieux, peut-il s'agir d'un état transitoire, d'un entre-deux (entre un vide et un plein), d'une voie d'accès à la stabilité. L'enjeu consiste alors – pour ceux qui en sont victimes – à tenter de résorber cette fragilité ou vacance, à compenser l'écart (conséquence, dira-t-on, d'une imperfection, d'une ignorance ou d'une tare propre à un sujet) qui sépare d'un autre état dans lequel rien ne manque : état d'achèvement signant la victoire de l'Un sur le multiple. Clairement, achever, c'est mener au bout, identifier la frontière – par exemple entre ce qui n'est *que probable* et ce qui est *certain*. C'est rencontrer la limite en deçà de laquelle nul ne progresse jamais qu'à tâtons. Suivant cette optique, il ne saurait être question de défendre la persistance de l'état précaire, la pérennité d'un « moins » face à un « plus », à *l'espoir* d'un « plus » – c'est-à-dire, forcément, d'un mieux. En effet, quel bénéfice (sinon pervers) pourrait-on trouver dans la conservation du doute, du trop peu, du « jeu », du plus souple ou, comme le dit Dupréel, dans la confusion, l'alvéolaire, le lacuneux ?

Concrètement, le présent colloque souhaite mettre au défi nos réflexes sociaux et nos tropismes intellectuels ; il invite à une conversion du regard, à un changement radical de point de vue. Le but est d'éclairer les mécanismes de la précarité, de mieux comprendre le supplément qu'il peut y avoir à la reconnaître ou à l'insuffler, le prix particulier, supérieur qu'elle confère aux valeurs, aux

arguments, aux notions (philosophiques, juridiques), aux choix, etc. Bref, dans quelle mesure, en quel sens et à quelles fins, un « moins » pourrait-il représenter un « plus » ?

L'ambition est là : repenser l'articulation, la logique du lien entre force et faiblesse, plein et vide, ordre et désordre, rigueur et souplesse, apparences et réalité, pluralisme (des valeurs) et rationalité (des décisions). Pour autant, notre objet n'est pas d'idéaliser ou de glorifier la figure du « précaire », ni d'en tirer un motif purement esthétique et/ou politique – suivant un but partisan. Il n'est pas non plus question, tant s'en faut, de céder aux sirènes destructrices du relativisme (tout se vaut) et du nihilisme (rien ne vaut). Le projet est, tout au contraire, de réfléchir, d'interroger la valeur même (valeur pleine et forte) de la précarité, le surcroît d'efficacité qu'elle apporte, le recours pratique que peut représenter ce « manque » (ce moins) d'assurance et de contrôle – ou, mieux, cette *chance* de n'être pas assuré.

Disons-le sans détours, la rhétorique, domaine du plausible, du probable, du crédible, du flou, de l'ambigu, de l'indéterminé, du pluriel, de l'à peu près... est un monde traversé par la précarité. Un monde ouvert aux possibles et au doute, où il faut sans cesse (apprendre à) naviguer à vue. Or, c'est cette précarité-là qui donne en fin de compte à David les moyens (souples et pratiques) de battre Goliath, au pot de terre d'affronter (en conscience) le pot de fer, à une petite force (argumentative) de mouvoir les poids les plus lourds, d'emporter l'adhésion des adversaires les plus récalcitrants – avec les risques et la liberté que cela comporte. Jean-Pierre Vernant dans *Mythe et pensée chez les Grecs* avait d'ailleurs très justement identifié ce potentiel particulier (potentiel étrange, presque magique, prométhéen) dans la *technè* sophistique, et d'abord dans l'exercice dynamique des *dissoi logoï*. Cette *technè*, cet artisanat, consiste, écrivait-il alors, « dans la maîtrise des procédés grâce auxquels les arguments les plus faibles peuvent, dans [la] lutte [oratoire], équilibrer les plus forts, l'emporter sur eux, les dominer. » Après tout, la rhétorique n'est-elle pas un art qui consiste précisément à déclore le monde ? Son horizon véritable n'est-il pas d'assouplir l'esprit, d'aider à « pratiquer », à expérimenter notre précarité, sans pour autant l'absolutiser, mais en l'assumant et en cherchant, d'une certaine manière, à l'appriivoiser ?

Qu'il s'agisse de se placer au niveau théorique ou d'analyser des cas concrets, les propositions pourront questionner la prise en charge de la précarité, sa pratique, sa place, son statut, ou encore les fonctions rhétoriques qui lui sont assignées. Les propositions relatives aux critiques et aux condamnations de la précarité dans une perspective historique seront également recevables.

Les contributeurs pourront s'intéresser aux axes suivants (liste non exhaustive) :

- Approches historiques de la notion de précarité ;
- Argumenter dans un monde ouvert des sophistes à nos jours ;
- Opinions et démarche *opinative* ;
- Les « détours » de la rationalité ;
- Exercer sa souplesse : les *dissoi logoï* ;
- Apprendre à suspendre son jugement ;
- Notions confuses et dissociation des notions ;
- Abduction et raisonnement indiciaire ;
- Témoigner et mettre en récit ;
- Les « pratiques » du doute ;
- Choix et risques : la *phronèsis*
- ...

Les propositions de +/- 300 mots, accompagnées de trois à cinq mots-clés, d'un court CV et d'une liste de cinq publications au maximum, devront parvenir **avant le 15 décembre 2013** à l'adresse suivante : colloqueprecarite@gmail.com. Les décisions du comité seront communiquées début janvier 2014.

Afin de permettre la **publication rapide d'un recueil** de contributions choisies, les intervenants voudront bien nous adresser une première version aboutie de leur texte (d'environ 35.000 à 45.000 signes, espaces, notes et bibliographie compris) pour la mi-mai 2014.

L'inscription au colloque est fixée à 60 € pour les doctorants, à 70 € pour les post-doctorants et à 80 € pour les autres (enseignants / extérieurs). Sont pris en charge deux lunches, un cocktail dînatoire le premier soir et les pauses café pour l'ensemble du colloque. Les frais de déplacement et de séjour restent à la charge des participants. Toutefois, en fonction du nombre de candidatures et de l'obtention des subsides demandés, les organisateurs gardent la possibilité de rembourser tout ou partie des frais de certains intervenants.

Comité scientifique

- Sémir BADIR (U. de Liège)
- Emmanuelle DANBLON (ULB, GRAL)
- Salvatore DI PIAZZA (U. de Palerme & ULB, GRAL)
- Victor FERRY (F.R.S.-FNRS – ULB, GRAL)
- Francis GOYET (U. de Grenoble)
- Loïc NICOLAS (F.R.S.-FNRS – ULB, GRAL)
- François PROVENZANO (U. de Liège)
- Benoît SANS (F.R.S.-FNRS – ULB, GRAL)
- Roberta ZAGARELLA (U. de Palerme & ULB, GRAL)

Conférenciers invités (liste incomplète)

- Alain BERTHOZ (Collège de France)
- Michel BRIAND (U. de Poitiers)
- Emmanuelle DANBLON (ULB, GRAL)
- Salvatore DI PIAZZA (U. de Palerme & ULB, GRAL)
- Sebastiano VECCHIO (U. de Catane)